

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 13 décembre 2022 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y MICHEL ; M. ROUVIER ; W. BIGNON ; G. REQUENA ; J-C ARAGON ; S. ALLEMAND ; M. IBARS ; A. KELLY ; L. GASC ; M. PEREZ ; B. DANIS ; D. CUPOLI ; C. AZAIS ; S. MARTI ; S. JEAN ; J-M DUMAS ; C. PINO ; J. GROSSO ; D. SAUVADE

Absents représentés : M-C. FABRE DE ROUSSAC par M. ROUVIER ; J-D POUSSIER par W. BIGNON ; C. PROUTEAU par G. REQUENA ; N. LECLERC par JC ARAGON ; A. CHOUKROUN par S. ALLEMAND ; L. DELAITE par M. IBARS ; D. VIALAS par A. KELLY ; C. BASTIDE par C. PINO ; A. ZAKHARY par J. GROSSO

Absent : JF. MARY

1. Budget Primitif 2023 Budget principal (Annexes 1.1 & 1.2)

Le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget.

Lors de la séance du 29 novembre 2022, le Conseil Municipal a voté un débat d'orientations budgétaires 2023 sur la base d'un rapport conformément aux dispositions prévues à l'article L.2312-1 du CGCT.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2023 a été élaboré.

L'article L5217-10-6 du CGCT donne possibilité pour l'exécutif, dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le Budget Primitif 2023 du Budget Principal qui se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2023	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 446 827.00	4 179 857.00	4 179 857.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	7 864 616.76	8 200 000.00	8 200 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	275 000.00	281 000.00	281 000.00
016	APA			
017	RSA / REGULARISATION DE RM			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	974 303.00	846 005.00	846 005.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
Total des dépenses de gestion courante		12 560 746.76	13 506 862.00	13 506 862.00
66	CHARGES FINANCIERES	480 000.00	600 000.00	600 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
68	PROVISIONS		10 000.00	10 000.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 045 746.76	14 121 862.00	14 121 862.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8 770.24	17 138.00	17 138.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SEC	2 300 000.00	2 600 000.00	2 600 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT			0.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 308 770.24	2 617 138.00	2 617 138.00
TOTAL		15 354 517.00	16 739 000.00	16 739 000.00

FONCTIONNEMENT RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2023	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	122 000.00	125 000.00	125 000.00
016	APA			
017	RSA / REGULARISATIONS DE RM			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIV	1 044 500.00	1 022 000.00	1 022 000.00
73	IMPOTS ET TAXES (sauf le 731)	929 000.00	904 000.00	904 000.00
731	FISCALITE LOCALE	10 222 000.00	11 476 000.00	11 476 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 715 000.00	2 993 000.00	2 993 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	303 000.00	200 000.00	200 000.00
Total des recettes de gestion courante		15 335 500.00	16 720 000.00	16 720 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS	17.00	0.00	0.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000.00	10 000.00	10 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)			
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 345 517.00	16 730 000.00	16 730 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	9 000.00	9 000.00	9 000.00
043	OPERATION ORDRE AL INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)			
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 000.00	9 000.00	9 000.00
TOTAL		15 354 517.00	16 739 000.00	16 739 000.00

INVESTISSEMENT DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2023	VOTE
018	RSA			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	48 655.00	87 000.00	87 000.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	230 000.00	80 000.00	80 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 240 719.00	1 945 501.00	1 945 501.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			0.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 500 188.00	8 074 137.00	8 074 137.00
Total des dépenses d'équipement		11 019 562.00	10 186 638.00	10 186 638.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		5 000.00	5 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0.00		0.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 940 000.00	2 345 000.00	2 345 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			0.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			0.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			0.00
Total des dépenses financières		1 940 000.00	2 350 000.00	2 350 000.00
45	Total des opé pour compte de tiers			
Total des dépenses réelles d'investissement		12 959 562.00	12 536 638.00	12 536 638.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	9 000.00	9 000.00	9 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	50 000.00	50 000.00	50 000.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		59 000.00	59 000.00	59 000.00
TOTAL		13 018 562.00	12 595 638.00	12 595 638.00

INVESTISSEMENT RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2023	VOTE
018	RSA			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	1 050 000,00	775 500,00	775 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165, 166 et 16449)	5 685 791,76	3 000 000,00	3 000 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVEQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		6 735 791,76	3 775 500,00	3 775 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 224 000,00	2 153 000,00	2 153 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
138	AUTRES SUBVENTIONS INVEST NON TRANSF			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATT A DES PARTICIPATIO	0,00		0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00		0,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	2 700 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
Total des recettes financières		3 924 000,00	6 153 000,00	6 153 000,00
45...	Total des opé pour compte de tiers			
Total des recettes réelles d'investissement		10 659 791,76	9 928 500,00	9 928 500,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	8 770,24	17 138,00	17 138,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 300 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 358 770,24	2 667 138,00	2 667 138,00
TOTAL		13 018 562,00	12 595 638,00	12 595 638,00

Opérations d'équipement

Opérations	Pour mémoire	Propositions	Vote
	budget précédent	Budget Primitif 2023	
903 VOIRIE	2 963 188,00	1 995 000,00	1 995 000,00
905 TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	150 000,00	391 000,00	391 000,00
906 CIMETIERE	60 000,00	50 000,00	50 000,00
914 ECOLES	133 000,00	410 500,00	410 500,00
918 EGLISE	100 000,00	60 000,00	60 000,00
919 BUDGET PARTICIPATIF	225 000,00	200 000,00	200 000,00
922 ECLAIRAGE PUBLIC	32 000,00	60 000,00	60 000,00
941 CRECHES	32 000,00	100 400,00	100 400,00
951 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	519 719,00	583 401,00	583 401,00
952 ACQUISITION VEHICULES	76 000,00	160 000,00	160 000,00
953 MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	10 000,00	0,00	0,00
956 INFORMATIQUE	58 655,00	53 700,00	53 700,00
959 AMENAGEMENT URBAIN	0,00	160 000,00	160 000,00
961 PLAN DE GESTION DU PARC ARBORE	40 000,00	480 000,00	480 000,00
963 CMJ	15 000,00	11 500,00	11 500,00
965 RESERVE FONCIERE ESPACE NATUREL	1 250 000,00	400 000,00	400 000,00
968 VIDEOPROTECTION	100 000,00	300 000,00	300 000,00
980 COMPLEXE SPORTIF	5 000 000,00	4 669 137,00	4 669 137,00
981 TIERS LIEU	25 000,00	22 000,00	22 000,00
TOTAL	10 789 562,00	10 106 638,00	10 106 638,00

Compte tenu de ces divers éléments, je vous invite à :

ADOPTER : le Budget Primitif 2023 du Budget principal tel qu'il est présenté pour un montant global de :

Libellés	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	16 739 000,00	12 595 638,00	29 334 638,00
Recettes	16 739 000,00	12 595 638,00	29 334 638,00

PRECISER : que le présent Budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement »,

que le présent Budget est voté sous la norme comptable M57,

AUTORISER : l'exécutif dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

AUTORISER : Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Entendu l'exposé du Rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A LA MAJORITE

Pour 23

Contre 5

(C. PINO ; C. BASTIDE ; J. GROSSO ; D. SAUVADE ; A. ZAKHARY)

DECIDE

D'adopter le budget primitif 2023 du budget principal tel qu'il est présenté.

De :

PRECISER : que le présent Budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement »,

que le présent Budget est voté sous la norme comptable M57,

AUTORISER : l'exécutif dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

AUTORISER : Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Le secrétaire de séance
Louis GASC



Pour extrait conforme,
Le Maire
Yves MICHEL

